



RCS : ALENCON

Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 70008

Numéro SIREN : 347 220 089

Nom ou dénomination : ARGENTAN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2017 sous le numéro de dépôt 132

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET VILAINE ET ASSOCIES
6 AVENUE JACQUES CARTIER
BP 30123
44817 ST HERBLAIN CEDEX

V/REF : CLOTURE AU 31/03/2016 - SP
N/REF : 72 B 70008 / 2017-B-132

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ALENCON certifie qu'il a reçu le 13/01/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2016.

Concernant la société

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
21-23 rue Pierre Bérégovoy
61200 Argentan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-132 le 18/01/2017

R.C.S. ALENCON 347 220 089 (72 B 70008)

Fait à ALENCON le 18/01/2017,
LE GREFFIER



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ARGENTAN DISTRIBUTION

21-23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN

S.A.S. au capital de 500 000 €
R.C.S. Alençon 347 220 089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2015 au 31 Mars 2016

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	31 336 093	18 489 356	12 846 737	13 108 876
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 595 781	92 708	1 503 073	1 501 901
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	98 017	92 708	5 309	4 137
FONDS COMMERCIAL (1)	1 497 763		1 497 763	1 497 763
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 570 423	18 396 648	8 173 774	8 489 877
TERRAINS	945 796	395 929	549 867	558 507
CONSTRUCTIONS	20 486 466	13 948 283	6 538 182	7 110 834
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 833 404	3 800 521	1 032 883	798 391
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	265 981	251 913	14 067	17 953
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	33 775		33 775	4 190
AVANCES ET ACOMPTES	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 169 889		3 169 889	3 117 096
PARTICIPATIONS	1 272 000		1 272 000	1 272 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	185 429		185 429	201 614
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 247 350		1 247 350	1 243 036
PRETS	451 132		451 132	387 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	13 977		13 977	12 722
ACTIF CIRCULANT	8 813 951	58 944	8 755 006	8 464 647
STOCKS ET EN-COURS	6 019 718		6 019 718	5 979 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 866		9 866	10 094
MARCHANDISES	6 009 851		6 009 851	5 969 018
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 690 318	58 944	1 631 374	1 442 172
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	158 799	30 796	128 002	145 072
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 531 519	28 147	1 503 371	1 297 099
CREANCES DIVERSES (3)	596 927		596 927	219 728
DISPONIBILITES	398 497		398 497	665 856
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	108 488		108 488	157 777
TOTAL GENERAL	40 150 044	18 548 300	21 601 744	21 573 524
(1) Dont droit au bail			97 516	111 777
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

	PASSIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
	CAPITAL	500 000	500 000
	RESERVES	3 880 713	4 434 737
	RESERVE LEGALE	50 000	50 000
	AUTRES RESERVES	3 830 713	4 384 737
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 169 325	945 976
	PROVISIONS REGLEMENTEES	7 266	30 246
	RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	136 869	147 200
	PROVISIONS POUR RISQUES	136 869	147 200
	DETTES (1)	15 907 568	15 515 364
	DETTES FINANCIERES (2)	7 295 362	7 236 701
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 405 618	6 750 555
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	889 744	486 146
	DETTES D'EXPLOITATION	8 471 450	8 116 910
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 005 540	4 729 962
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 234 349	3 117 778
	AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	231 560	269 169
	DETTES DIVERSES	140 755	161 752
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	69 107	94 829
	AUTRES DETTES DIVERSES	71 647	66 923
	TOTAL GENERAL	21 601 744	21 573 524
(1) Dont à plus d'un an		5 414 130	5 281 560
Dont à moins d'un an		10 493 438	10 233 804
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		377 211	782 234


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 403 693	65 373 079
VENTES DE MARCHANDISES	65 161 869	64 363 546
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	49 625	34 682
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	889 807	718 953
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	66 101 302	65 117 182
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 086	11 999
REPRISES SUR PROVISIONS	34 418	37 842
TRANSFERTS DE CHARGES	90 711	72 630
AUTRES PRODUITS	154 174	133 424
CHARGES D'EXPLOITATION	64 374 624	63 589 543
ACHATS DE MARCHANDISES	50 417 101	49 978 912
VARIATION DES STOCKS	(40 832)	(176 916)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	72 312	75 580
VARIATION DES STOCKS	1 238	1 799
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 474 833	4 586 585
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 136 238	1 150 158
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 220 094	5 037 214
CHARGES SOCIALES	1 781 191	1 628 688
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 232 533	1 198 188
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	30 323	61 834
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	11 469	
AUTRES CHARGES	38 120	47 497
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 029 069	1 783 535
PRODUITS FINANCIERS	77 925	82 413
PARTICIPATIONS	70 816	72 535
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 754	8 422
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 354	1 454
CHARGES FINANCIERES	145 747	163 842
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	145 747	163 842
RESULTAT FINANCIER	(67 821)	(81 429)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 961 247	1 702 106



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	134 141	41 299
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 202	6 635
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 960	5 762
REPRISES SUR PROVISIONS	58 979	28 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 650	92 606
SUR OPERATIONS DE GESTION	18 265	14 012
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 798	4 282
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 587	74 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL	98 491	(51 306)
PARTICIPATION DES SALAIRES	432 544	346 668
IMPOTS SUR LES BENEFICES	457 869	358 155
<i>Total des produits</i>	<i>66 615 760</i>	<i>65 496 791</i>
<i>Total des charges</i>	<i>65 446 435</i>	<i>64 550 815</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 169 325	945 976
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	11 931	11 931
Produits financiers concernant les entreprises liées	63 566	63 743
Charges financières concernant les entreprises liées	6 513	6 990

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 5 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Mali technique (affecté au fonds de commerce)	639 973
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	1 497 763

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 587 636	8 145		1 595 781
Immobilisations corporelles	26 073 351	910 844	413 772	26 570 423
Immobilisations financières - titres	2 515 036	6 112	1 798	2 519 350
Immobilisations financières - créances	602 060	66 973	18 495	650 539
	30 778 085	992 074	434 065	31 336 094

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	85 734	6 974		92 708
Immobilisations corporelles	17 583 474	1 226 947	413 772	18 396 648
	17 669 208	1 233 920 (*)	413 772	18 489 356
(*) Dont dotation : . linéaire		1 104 266		
. dégressive		128 267		
. exceptionnelle		1 387		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	30 246		22 980	7 267
Provisions pour risques et charges (1)	147 200	25 669	36 000	136 869
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	63 040	30 323	34 419	58 944
	240 486	55 992	93 398	203 080
(*) Dont : . exploitation		41 792	34 419	
. financier				
. exceptionnel		14 200	58 980	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	31 216
- montants repris parce que devenus sans objet :	4 784

Le poste provision pour risques et charges au 31/03/2016 correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 123 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 123 k€.

- un litige prud'homal à hauteur de 6 k€.
- une subvention à une société filiale pour 8 k€.

		IMMOBILIER	MOBILIER
Biens pris en crédit-bail			
Valeur des biens			
Valeur d'origine		-	52 695
Dotation aux amortissements théoriques		-	10 539
Cumul des amortissements théoriques		-	43 912
Valeur nettes		-	8 782
Redevances			
Afférentes à l'exercice		-	11 932
Cumulées		-	49 716
Restant à payer:		-	9 943
. à mois d'un an		-	-
. de un à cinq ans		-	-
. à plus de cinq ans		-	-
. total		-	9 943
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		-	527
Réintégrations fiscales en fin de contrat		-	-

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	650 539	97 516	553 023
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 690 319	1 690 319	
Créances diverses	596 928	596 928	
Charges constatées d'avance	108 489	108 489	
	3 046 274	2 493 252	553 023

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	383 571	383 571		
Emprunts bancaires (1)	6 022 047	1 145 709	2 996 055	1 880 284
Emprunts & dettes financières divers (2)	889 745	568 224	321 520	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 471 451	8 255 179		216 272
Dettes diverses	140 755	140 755		
Produits constatés d'avance				
	15 907 569	10 493 438	3 317 575	2 096 556
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				6 359
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				1 277 707
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 223 981
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				515 989

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	62 408 811	2 753 058	65 161 869
- Production vendue (biens)	48 445	1 180	49 625
- Production vendue (services)	849 666	40 142	889 807
	63 306 922	2 794 380	66 101 302

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	15
- Employés	168
	196

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 273 523 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de transition énergétique,.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 270 232 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	14 200	36 000
Cession d'immobilisations financières	1 798	1 960
Provision pour investissements	-	22 979
Amendes et pénalités non déductibles	2 015	-
Subvention accordée à une filiale	16 250	-
Dotations exceptionnelles mises au rebut	1 387	-
Subvention contribution économie d'énergie à recevoir	-	73 202
	35 650	134 142

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	216 272
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	216 272
	432 544

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	561 896
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-104 027
	457 869

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	234 213
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	252 333

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 6 022 047 €.

Engagements financiers

DONNES

RECUS

Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	125 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	979 970	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 39 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 631 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, de 1 000 € pour 30 ans, de 1 500 € pour 35 ans et de 2 000 € pour 40 ans.

Entreprise liées	MARTHOLD	OILDIST	PYRAMIDE
Participations		75 000	1 197 000
Créances rattachées à des participations		975 592	87 343
Créances diverses	188 327		
Autres créances d'exploitation			69
Provisions pour risques		8 200	
Emprunts et dettes financières divers	515 989		
Dettes fournisseurs et comptes rattaches		3 251	
Produits de participation			61 446
Intérêts et produits assimilés divers		586	1 534
Produits exceptionnels reprises sur provisions		16 000	
Charges financières	6 514		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 250	
Charges exceptionnelles dot. aux amort. et prov.		8 200	

Filiales & participation à plus de 50 %

S.C.I. PYRAMIDE
Argentan
Alençon 429 445 455

Capital	6 100
Capitaux propres autres que le capital	119 770
Quote-part du capital détenu	99.8%
Valeur brute des titres détenus	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	1 197 000
Prêts et avances consentis	87 343
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	64 082
Résultat du dernier exercice clos	61 881
Dividendes encaissés	61 446

Filiales & participation entre 10 & 50 %S.A.R.L. OILDIST
Briouze
Alençon 449 617 117

Capital	375 000
Capitaux propres autres que le capital	573 712
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	98 086
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 830 466
Résultat du dernier exercice clos	232 885
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



altoneo

Créateur et accélérateur de performances

Exemplaire destiné
au Greffe
du Tribunal de Commerce

ARGENTAN DISTRIBUTION SAS
Au capital de 500 000 Euros
21-23 Rue Pierre BEREGOVY
61200 - ARGENTAN
347 220 089 R.C.S. ALENCON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

143, rue de Paris

CS 92107

53063 LAVAL cedex 9

Tél. : 02 43 53 81 61

Fax : 02 43 53 61 80

contact@altoneo.com

www.altoneo.com

SAS Altonéo Audit au capital de 234 615 € - 499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire
FR24 499 885 333
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers



Audit • Expertise-comptable • Droit • Conseil • Ressources Humaines • Informatique

**RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARGENTAN DISTRIBUTION SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, alinéa 1, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net d'un montant de 6 019 718 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Laval, le 14 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE
Associé

BILAN

ACTIF		Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE		31 336 093	18 489 356	12 846 737	13 108 876
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)		1 595 781	92 708	1 503 073	1 501 901
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES		98 017	92 708	5 309	4 137
FONDS COMMERCIAL (1)		1 497 763		1 497 763	1 497 763
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		26 570 423	18 396 648	8 173 774	8 489 877
TERRAINS		945 796	395 929	549 867	558 507
CONSTRUCTIONS		20 486 466	13 948 283	6 538 182	7 110 834
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE		4 833 404	3 800 521	1 032 883	798 391
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES		265 981	251 913	14 067	17 953
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		33 775		33 775	4 190
AVANCES ET ACOMPTES		5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		3 169 889		3 169 889	3 117 096
PARTICIPATIONS		1 272 000		1 272 000	1 272 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS		185 429		185 429	201 614
TITRES IMMOBILISES DIVERS		1 247 350		1 247 350	1 243 036
PRETS		451 132		451 132	387 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES		13 977		13 977	12 722
ACTIF CIRCULANT		8 813 951	58 944	8 755 006	8 464 647
STOCKS ET EN-COURS		6 019 718		6 019 718	5 979 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.		9 866		9 866	10 094
MARCHANDISES		6 009 851		6 009 851	5 969 018
CREANCES D'EXPLOITATION (3)		1 690 318	58 944	1 631 374	1 442 172
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		158 799	30 796	128 002	145 072
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		1 531 519	28 147	1 503 371	1 297 099
CREANCES DIVERSES (3)		596 927		596 927	219 728
DISPONIBILITES		398 497		398 497	665 856
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)		108 488		108 488	157 777
TOTAL GENERAL		40 150 044	18 548 300	21 601 744	21 573 524
(1) Dont droit au bail				97 516	111 777
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					

BILAN

	PASSIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
	CAPITAL	500 000	500 000
	RESERVES	3 880 713	4 434 737
	RESERVE LEGALE	50 000	50 000
	AUTRES RESERVES	3 830 713	4 384 737
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 169 325	945 976
	PROVISIONS REGLEMENTEES	7 266	30 246
	RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	136 869	147 200
	PROVISIONS POUR RISQUES	136 869	147 200
	DETTES (1)	15 907 568	15 515 364
	DETTES FINANCIERES (2)	7 295 362	7 236 701
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	6 405 618	6 750 555
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	889 744	486 146
	DETTES D'EXPLOITATION	8 471 450	8 116 910
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 005 540	4 729 962
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 234 349	3 117 778
	AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	231 560	269 169
	DETTES DIVERSES	140 755	161 752
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	69 107	94 829
	AUTRES DETTES DIVERSES	71 647	66 923
	TOTAL GENERAL	21 601 744	21 573 524
(1) Dont à plus d'un an		5 414 130	5 281 560
Dont à moins d'un an		10 493 438	10 233 804
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		377 211	782 234

COMPTE DE RESULTAT

		Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		66 403 693	65 373 079
VENTES DE MARCHANDISES		65 161 869	64 363 546
PRODUCTION VENDUE (BIENS)		49 625	34 682
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)		889 807	718 953
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		66 101 302	65 117 182
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		23 086	11 999
REPRISES SUR PROVISIONS		34 418	37 842
TRANSFERTS DE CHARGES		90 711	72 630
AUTRES PRODUITS		154 174	133 424
CHARGES D'EXPLOITATION		64 374 624	63 589 543
ACHATS DE MARCHANDISES		50 417 101	49 978 912
VARIATION DES STOCKS		(40 832)	(176 916)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		72 312	75 580
VARIATION DES STOCKS		1 238	1 799
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)		4 474 833	4 586 585
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 136 238	1 150 158
SALAIRES ET TRAITEMENTS		5 220 094	5 037 214
CHARGES SOCIALES		1 781 191	1 628 688
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		1 232 533	1 198 188
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		30 323	61 834
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		11 469	
AUTRES CHARGES		38 120	47 497
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 029 069	1 783 535
PRODUITS FINANCIERS		77 925	82 413
PARTICIPATIONS		70 816	72 535
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		5 754	8 422
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS		1 354	1 454
CHARGES FINANCIERES		145 747	163 842
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		145 747	163 842
RESULTAT FINANCIER		(67 821)	(81 429)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 961 247	1 702 106

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	134 141	41 299
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 202	6 635
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 960	5 762
REPRISES SUR PROVISIONS	58 979	28 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 650	92 606
SUR OPERATIONS DE GESTION	18 265	14 012
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 798	4 282
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 587	74 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL	98 491	(51 306)
PARTICIPATION DES SALAIRES	432 544	346 668
IMPOTS SUR LES BENEFICES	457 869	358 155
<i>Total des produits</i>	<i>66 615 760</i>	<i>65 496 791</i>
<i>Total des charges</i>	<i>65 446 435</i>	<i>64 550 815</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 169 325	945 976
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	11 931	11 931
Produits financiers concernant les entreprises liées	63 566	63 743
Charges financières concernant les entreprises liées	6 513	6 990

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 5 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Mali technique (affecté au fonds de commerce)	639 973
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	1 497 763

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 587 636	8 145		1 595 781
Immobilisations corporelles	26 073 351	910 844	413 772	26 570 423
Immobilisations financières - titres	2 515 036	6 112	1 798	2 519 350
Immobilisations financières - créances	602 060	66 973	18 495	650 539
	30 778 085	992 074	434 065	31 336 094

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		85 734	6 974		92 708
Immobilisations corporelles		17 583 474	1 226 947	413 772	18 396 648
		17 669 208	1 233 920 (*)	413 772	18 489 356
(*) Dont dotation :	. linéaire		1 104 266		
	. dégressive		128 267		
	. exceptionnelle		1 387		
Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées		30 246		22 980	7 267
Provisions pour risques et charges (1)		147 200	25 669	36 000	136 869
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		63 040	30 323	34 419	58 944
		240 486	55 992	93 398	203 080
(*) Dont :	. exploitation		41 792	34 419	
	. financier				
	. exceptionnel		14 200	58 980	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	31 216
- montants repris parce que devenus sans objet :	4 784

Le poste provision pour risques et charges au 31/03/2016 correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 123 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 123 k€.

- un litige prud'homal à hauteur de 6 k€.
- une subvention à une société filiale pour 8 k€.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		-	52 695
Dotation aux amortissements théoriques		-	10 539
Cumul des amortissements théoriques		-	43 912
Valeur nettes		-	8 782
Redevances			
Afférentes à l'exercice		-	11 932
Cumulées		-	49 716
Restant à payer:		-	9 943
	. à mois d'un an	-	-
	. de un à cinq ans	-	-
	. à plus de cinq ans	-	-
	. total	-	9 943
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		-	527
Réintégrations fiscales en fin de contrat		-	-

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	650 539	97 516	553 023
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 690 319	1 690 319	
Créances diverses	596 928	596 928	
Charges constatées d'avance	108 489	108 489	
	3 046 274	2 493 252	553 023

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	383 571	383 571		
Emprunts bancaires (1)	6 022 047	1 145 709	2 996 055	1 880 284
Emprunts & dettes financières divers (2)	889 745	568 224	321 520	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 471 451	8 255 179		216 272
Dettes diverses	140 755	140 755		
Produits constatés d'avance				
	15 907 569	10 493 438	3 317 575	2 096 556
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				6 359
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				1 277 707
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 223 981
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				515 989

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	62 408 811	2 753 058	65 161 869
- Production vendue (biens)	48 445	1 180	49 625
- Production vendue (services)	849 666	40 142	889 807
	63 306 922	2 794 380	66 101 302

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	15
- Employés	168
	<u>196</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 273 523 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de transition énergétique..

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 270 232 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	14 200	36 000
Cession d'immobilisations financières	1 798	1 960
Provision pour investissements	-	22 979
Amendes et pénalités non déductibles	2 015	-
Subvention accordée à une filiale	16 250	-
Dotation exceptionnelle mise au rebut	1 387	-
Subvention contribution économie d'énergie à recevoir	-	73 202
	<u>35 650</u>	<u>134 142</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	216 272
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	216 272
	<u>432 544</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	561 896
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-104 027</u>
	457 869

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	234 213
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	252 333

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 6 022 047 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	125 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	979 970	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 39 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 631 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, de 1 000 € pour 30 ans, de 1 500 € pour 35 ans et de 2 000 € pour 40 ans.

Entreprise liées	MARTHOLD	OILDIST	PYRAMIDE
Participations		75 000	1 197 000
Créances rattachées à des participations		975 592	87 343
Créances diverses	188 327		
Autres créances d'exploitation			69
Provisions pour risques		8 200	
Emprunts et dettes financières divers	515 989		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 251	
Produits de participation			61 446
Intérêts et produits assimilés divers		586	1 534
Produits exceptionnels reprises sur provisions		16 000	
Charges financières	6 514		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 250	
Charges exceptionnelles dot. aux amort. et prov.		8 200	

Filiales & participation à plus de 50 %

S.C.I. PYRAMIDE
Argentan
Alençon 429 445 455

Capital	6 100
Capitaux propres autres que le capital	119 770
Quote-part du capital détenu	99.8%
Valeur brute des titres détenus	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	1 197 000
Prêts et avances consentis	87 343
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	64 082
Résultat du dernier exercice clos	61 881
Dividendes encaissés	61 446

Filiales & participation entre 10 & 50 %

S.A.R.L. OILDIST
Briouze
Alençon 449 617 117

Capital	375 000
Capitaux propres autres que le capital	573 712
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	98 086
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 830 466
Résultat du dernier exercice clos	232 885
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 21/23 rue Pierre Bérégovoy - 61200 ARGENTAN
347 220 089 RCS ALENCON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 169 325,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 169 325,80 euros
Prélèvement d'une somme complémentaire sur le compte "autres réserves"	230 674,20 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 400 000,00 euros
A titre de dividendes	1 400 000,00 euros
Soit 1 400 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 800 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 397 200 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

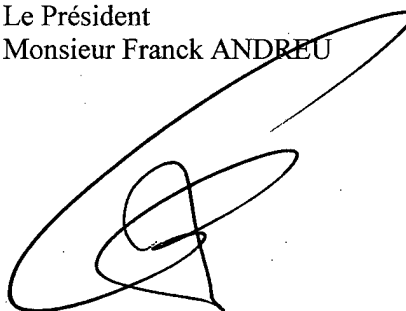
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2013	1 306 000 €	1 000	2 612 €	1 303 388 €
31/03/2014	991 000 €	1 000	1 982 €	989 018 €
31/03/2015	1 500 000 €	1 000	3 000 €	1 497 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Franck ANDREU



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET VILAINE ET ASSOCIES
6 AVENUE JACQUES CARTIER
BP 30123
44817 ST HERBLAIN CEDEX

V/REF : CLOTURE AU 31/03/2016 - SP
N/REF : 72 B 70008 / 2017-B-132

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ALENCON certifie qu'il a reçu le 13/01/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2016.

Concernant la société

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
21-23 rue Pierre Bérégovoy
61200 Argentan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-132 le 18/01/2017

R.C.S. ALENCON 347 220 089 (72 B 70008)

Fait à ALENCON le 18/01/2017,
LE GREFFIER





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ARGENTAN DISTRIBUTION

21-23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN

S.A.S. au capital de 500 000 €
R.C.S. Alençon 347 220 089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2015 au 31 Mars 2016

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	31 336 093	18 489 356	12 846 737	13 108 876
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 595 781	92 708	1 503 073	1 501 901
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	98 017	92 708	5 309	4 137
FONDS COMMERCIAL (1)	1 497 763		1 497 763	1 497 763
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 570 423	18 396 648	8 173 774	8 489 877
TERRAINS	945 796	395 929	549 867	558 507
CONSTRUCTIONS	20 486 466	13 948 283	6 538 182	7 110 834
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 833 404	3 800 521	1 032 883	798 391
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	265 981	251 913	14 067	17 953
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	33 775		33 775	4 190
AVANCES ET ACOMPTES	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 169 889		3 169 889	3 117 096
PARTICIPATIONS	1 272 000		1 272 000	1 272 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	185 429		185 429	201 614
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 247 350		1 247 350	1 243 036
PRETS	451 132		451 132	387 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	13 977		13 977	12 722
ACTIF CIRCULANT	8 813 951	58 944	8 755 006	8 464 647
STOCKS ET EN-COURS	6 019 718		6 019 718	5 979 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 866		9 866	10 094
MARCHANDISES	6 009 851		6 009 851	5 969 018
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 690 318	58 944	1 631 374	1 442 172
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	158 799	30 796	128 002	145 072
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 531 519	28 147	1 503 371	1 297 099
CREANCES DIVERSES (3)	596 927		596 927	219 728
DISPONIBILITES	398 497		398 497	665 856
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	108 488		108 488	157 777
TOTAL GENERAL	40 150 044	18 548 300	21 601 744	21 573 524
(1) Dont droit au bail			97 516	111 777
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

	PASSIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
CAPITAL		500 000	500 000
RESERVES		3 880 713	4 434 737
RESERVE LEGALE		50 000	50 000
AUTRES RESERVES		3 830 713	4 384 737
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 169 325	945 976
PROVISIONS REGLEMENTEES		7 266	30 246
	RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	136 869	147 200
	PROVISIONS POUR RISQUES	136 869	147 200
	DETTES (1)	15 907 568	15 515 364
DETTES FINANCIERES (2)		7 295 362	7 236 701
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)		6 405 618	6 750 555
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		889 744	486 146
DETTES D'EXPLOITATION		8 471 450	8 116 910
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 005 540	4 729 962
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 234 349	3 117 778
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		231 560	269 169
DETTES DIVERSES		140 755	161 752
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		69 107	94 829
AUTRES DETTES DIVERSES		71 647	66 923
	TOTAL GENERAL	21 601 744	21 573 524
(1) Dont à plus d'un an		5 414 130	5 281 560
Dont à moins d'un an		10 493 438	10 233 804
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		377 211	782 234



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 403 693	65 373 079
VENTES DE MARCHANDISES	65 161 869	64 363 546
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	49 625	34 682
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	889 807	718 953
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	66 101 302	65 117 182
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 086	11 999
REPRISES SUR PROVISIONS	34 418	37 842
TRANSFERTS DE CHARGES	90 711	72 630
AUTRES PRODUITS	154 174	133 424
CHARGES D'EXPLOITATION	64 374 624	63 589 543
ACHATS DE MARCHANDISES	50 417 101	49 978 912
VARIATION DES STOCKS	(40 832)	(176 916)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	72 312	75 580
VARIATION DES STOCKS	1 238	1 799
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 474 833	4 586 585
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 136 238	1 150 158
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 220 094	5 037 214
CHARGES SOCIALES	1 781 191	1 628 688
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 232 533	1 198 188
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	30 323	61 834
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	11 469	
AUTRES CHARGES	38 120	47 497
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 029 069	1 783 535
PRODUITS FINANCIERS	77 925	82 413
PARTICIPATIONS	70 816	72 535
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 754	8 422
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 354	1 454
CHARGES FINANCIERES	145 747	163 842
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	145 747	163 842
RESULTAT FINANCIER	(67 821)	(81 429)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 961 247	1 702 106


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	134 141	41 299
SUR OPERATIONS DE GESTION	73 202	6 635
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 960	5 762
REPRISES SUR PROVISIONS	58 979	28 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 650	92 606
SUR OPERATIONS DE GESTION	18 265	14 012
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 798	4 282
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 587	74 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL	98 491	(51 306)
PARTICIPATION DES SALARIES	432 544	346 668
IMPOTS SUR LES BENEFICES	457 869	358 155
<i>Total des produits</i>	<i>66 615 760</i>	<i>65 496 791</i>
<i>Total des charges</i>	<i>65 446 435</i>	<i>64 550 815</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 169 325	945 976
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	11 931	11 931
Produits financiers concernant les entreprises liées	63 566	63 743
Charges financières concernant les entreprises liées	6 513	6 990

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 5 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Mali technique (affecté au fonds de commerce)	639 973
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	1 497 763

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 587 636	8 145		1 595 781
Immobilisations corporelles	26 073 351	910 844	413 772	26 570 423
Immobilisations financières - titres	2 515 036	6 112	1 798	2 519 350
Immobilisations financières - créances	602 060	66 973	18 495	650 539
	30 778 085	992 074	434 065	31 336 094

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	85 734	6 974		92 708
Immobilisations corporelles	17 583 474	1 226 947	413 772	18 396 648
	17 669 208	1 233 920 (*)	413 772	18 489 356
(*) Dont dotation : . linéaire		1 104 266		
. dégressive		128 267		
. exceptionnelle		1 387		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	30 246		22 980	7 267
Provisions pour risques et charges (1)	147 200	25 669	36 000	136 869
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	63 040	30 323	34 419	58 944
	240 486	55 992	93 398	203 080
(*) Dont : . exploitation		41 792	34 419	
. financier				
. exceptionnel		14 200	58 980	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	31 216
- montants repris parce que devenus sans objet :	4 784

Le poste provision pour risques et charges au 31/03/2016 correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 123 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 123 k€.

- un litige prud'homal à hauteur de 6 k€.

- une subvention à une société filiale pour 8 k€.

	IMMOBILIER	MOBILIER
Biens pris en crédit-bail		
Valeur des biens		
Valeur d'origine	-	52 695
Dotation aux amortissements théoriques	-	10 539
Cumul des amortissements théoriques	-	43 912
Valeur nettes	-	8 782
Redevances		
Afférentes à l'exercice	-	11 932
Cumulées	-	49 716
Restant à payer:		
. à mois d'un an	-	9 943
. de un à cinq ans	-	-
. à plus de cinq ans	-	-
. total	-	9 943
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	527
Réintégrations fiscales en fin de contrat	-	-

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	650 539	97 516	553 023
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 690 319	1 690 319	
Créances diverses	596 928	596 928	
Charges constatées d'avance	108 489	108 489	
	3 046 274	2 493 252	553 023

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	383 571	383 571		
Emprunts bancaires (1)	6 022 047	1 145 709	2 996 055	1 880 284
Emprunts & dettes financières divers (2)	889 745	568 224	321 520	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 471 451	8 255 179		216 272
Dettes diverses	140 755	140 755		
Produits constatés d'avance				
	15 907 569	10 493 438	3 317 575	2 096 556
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				6 359
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				1 277 707
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 223 981
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				515 989

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	62 408 811	2 753 058	65 161 869
- Production vendue (biens)	48 445	1 180	49 625
- Production vendue (services)	849 666	40 142	889 807
	63 306 922	2 794 380	66 101 302

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	15
- Employés	168
	196

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 273 523 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de transition énergétique.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 270 232 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	14 200	36 000
Cession d'immobilisations financières	1 798	1 960
Provision pour investissements	-	22 979
Amendes et pénalités non déductibles	2 015	-
Subvention accordée à une filiale	16 250	-
Dotation exceptionnelle mise au rebut	1 387	-
Subvention contribution économie d'énergie à recevoir	-	73 202
	35 650	134 142

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	216 272
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	216 272
	432 544

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	561 896
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-104 027
	457 869

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	234 213
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	252 333

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 6 022 047 €.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	125 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	979 970	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 39 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 631 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, de 1 000 € pour 30 ans, de 1 500 € pour 35 ans et de 2 000 € pour 40 ans.

Entreprise liées	MARTHOLD	OILDIST	PYRAMIDE
Participations		75 000	1 197 000
Créances rattachées à des participations		975 592	87 343
Créances diverses	188 327		
Autres créances d'exploitation			69
Provisions pour risques		8 200	
Emprunts et dettes financières divers	515 989		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 251	
Produits de participation			61 446
Intérêts et produits assimilés divers		586	1 534
Produits exceptionnels reprises sur provisions		16 000	
Charges financières	6 514		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 250	
Charges exceptionnelles dot. aux amort. et prov.		8 200	

Filiales & participation à plus de 50 %

S.C.I. PYRAMIDE
Argentan
Alençon 429 445 455

Capital	6 100
Capitaux propres autres que le capital	119 770
Quote-part du capital détenu	99.8%
Valeur brute des titres détenus	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	1 197 000
Prêts et avances consentis	87 343
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	64 082
Résultat du dernier exercice clos	61 881
Dividendes encaissés	61 446

Filiales & participation entre 10 & 50 %

Capital	375 000
Capitaux propres autres que le capital	573 712
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	98 086
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 830 466
Résultat du dernier exercice clos	232 885
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Exemplaire destiné
au Greffe
du Tribunal de Commerce

ARGENTAN DISTRIBUTION SAS
Au capital de 500 000 €uros
21-23 Rue Pierre BEREGOVY
61200 - ARGENTAN
347 220 089 R.C.S. ALENCON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

143, rue de Paris

CS 92107

53063 LAVAL cedex 9

Tél. : 02 43 53 81 61

Fax : 02 43 53 61 80

contact@altoneo.com

www.altoneo.com

SAS Altonéo Audit au capital de 234 615 € - 499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire
FR24 499 885 333
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers



Audit • Expertise-comptable • Droit • Conseil • Ressources Humaines • Informatique

**RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARGENTAN DISTRIBUTION SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, alinéa 1, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net d'un montant de 6 019 718 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Laval, le 14 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	31 336 093	18 489 356	12 846 737	13 108 876
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 595 781	92 708	1 503 073	1 501 901
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	98 017	92 708	5 309	4 137
FONDS COMMERCIAL (1)	1 497 763		1 497 763	1 497 763
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 570 423	18 396 648	8 173 774	8 489 877
TERRAINS	945 796	395 929	549 867	558 507
CONSTRUCTIONS	20 486 466	13 948 283	6 538 182	7 110 834
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 833 404	3 800 521	1 032 883	798 391
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	265 981	251 913	14 067	17 953
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	33 775		33 775	4 190
AVANCES ET ACOMPTES	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 169 889		3 169 889	3 117 096
PARTICIPATIONS	1 272 000		1 272 000	1 272 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	185 429		185 429	201 614
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 247 350		1 247 350	1 243 036
PRETS	451 132		451 132	387 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	13 977		13 977	12 722
ACTIF CIRCULANT	8 813 951	58 944	8 755 006	8 464 647
STOCKS ET EN-COURS	6 019 718		6 019 718	5 979 113
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 866		9 866	10 094
MARCHANDISES	6 009 851		6 009 851	5 969 018
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 690 318	58 944	1 631 374	1 442 172
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	158 799	30 796	128 002	145 072
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 531 519	28 147	1 503 371	1 297 099
CREANCES DIVERSES (3)	596 927		596 927	219 728
DISPONIBILITES	398 497		398 497	665.856
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	108 488		108 488	157 777
TOTAL GENERAL	40 150 044	18 548 300	21 601 744	21 573 524
(1) Dont droit au bail			97 516	111 777
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

	PASSIF	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
	CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
CAPITAL		500 000	500 000
RÉSERVES		3 880 713	4 434 737
RESERVE LEGALE		50 000	50 000
AUTRES RESERVES		3 830 713	4 384 737
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 169 325	945 976
PROVISIONS REGLEMENTEES		7 266	30 246
	RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 557 306	5 910 959
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	136 869	147 200
PROVISIONS POUR RISQUES		136 869	147 200
	DETTES (1)	15 907 568	15 515 364
DETTES FINANCIERES (2)		7 295 362	7 236 701
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)		6 405 618	6 750 555
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		889 744	486 146
DETTES D'EXPLOITATION		8 471 450	8 116 910
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 005 540	4 729 962
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 234 349	3 117 778
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		231 560	269 169
DETTES DIVERSES		140 755	161 752
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		69 107	94 829
AUTRES DETTES DIVERSES		71 647	66 923
	TOTAL GENERAL	21 601 744	21 573 524
(1) Dont à plus d'un an		5 414 130	5 281 560
Dont à moins d'un an		10 493 438	10 233 804
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		377 211	782 234

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 403 693	65 373 079
VENTES DE MARCHANDISES	65 161 869	64 363 546
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	49 625	34 682
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	889 807	718 953
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	66 101 302	65 117 182
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 086	11 999
REPRISES SUR PROVISIONS	34 418	37 842
TRANSFERTS DE CHARGES	90 711	72 630
AUTRES PRODUITS	154 174	133 424
CHARGES D'EXPLOITATION	64 374 624	63 589 543
ACHATS DE MARCHANDISES	50 417 101	49 978 912
VARIATION DES STOCKS	(40 832)	(176 916)
ACHATS DE MATIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	72 312	75 580
VARIATION DES STOCKS	1 238	1 799
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 474 833	4 586 585
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 136 238	1 150 158
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 220 094	5 037 214
CHARGES SOCIALES	1 781 191	1 628 688
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 232 533	1 198 188
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	30 323	61 834
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	11 469	
AUTRES CHARGES	38 120	47 497
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 029 069	1 783 535
PRODUITS FINANCIERS	77 925	82 413
PARTICIPATIONS	70 816	72 535
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 754	8 422
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 354	1 454
CHARGES FINANCIERES	145 747	163 842
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	145 747	163 842
RESULTAT FINANCIER	(67 821)	(81 429)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 961 247	1 702 106

COMPTE DE RESULTAT

		Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		134 141	41 299
SUR OPERATIONS DE GESTION		73 202	6 635
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		1 960	5 762
REPRISES SUR PROVISIONS		58 979	28 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES		35 650	92 606
SUR OPERATIONS DE GESTION		18 265	14 012
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		1 798	4 282
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		15 587	74 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL		98 491	(51 306)
PARTICIPATION DES SALAIRES		432 544	346 668
IMPOTS SUR LES BENEFICES		457 869	358 155
<i>Total des produits</i>		<i>66 615 760</i>	<i>65 496 791</i>
<i>Total des charges</i>		<i>65 446 435</i>	<i>64 550 815</i>
BENEFICE NET COMPTABLE		1 169 325	945 976
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		11 931	11 931
Produits financiers concernant les entreprises liées		63 566	63 743
Charges financières concernant les entreprises liées		6 513	6 990

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 5 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Mali technique (affecté au fonds de commerce)	639 973
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	1 497 763

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 587 636	8 145		1 595 781
Immobilisations corporelles	26 073 351	910 844	413 772	26 570 423
Immobilisations financières - titres	2 515 036	6 112	1 798	2 519 350
Immobilisations financières - créances	602 060	66 973	18 495	650 539
	30 778 085	992 074	434 065	31 336 094

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		85 734	6 974		92 708
Immobilisations corporelles		17 583 474	1 226 947	413 772	18 396 648
		17 669 208	1 233 920 (*)	413 772	18 489 356
(*) Dont dotation :	. linéaire		1 104 266		
	. dégressive		128 267		
	. exceptionnelle		1 387		
Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées		30 246		22 980	7 267
Provisions pour risques et charges (1)		147 200	25 669	36 000	136 869
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		63 040	30 323	34 419	58 944
		240 486	55 992	93 398	203 080
(*) Dont :	. exploitation		41 792	34 419	
	. financier				
	. exceptionnel		14 200	58 980	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	31 216
- montants repris parce que devenus sans objet :	4 784

Le poste provision pour risques et charges au 31/03/2016 correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 123 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 123 k€.

- un litige prud'homal à hauteur de 6 k€.
- une subvention à une société filiale pour 8 k€.

	IMMOBILIER	MOBILIER
Biens pris en crédit-bail		
Valeur des biens		
Valeur d'origine	-	52 695
Dotation aux amortissements théoriques	-	10 539
Cumul des amortissements théoriques	-	43 912
Valeur nettes	-	8 782
Redevances		
Afférentes à l'exercice	-	11 932
Cumulées	-	49 716
Restant à payer:		
. à mois d'un an	-	9 943
. de un à cinq ans	-	-
. à plus de cinq ans	-	-
. total	-	9 943
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	527
Réintégrations fiscales en fin de contrat	-	-

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	650 539	97 516	553 023
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 690 319	1 690 319	
Créances diverses	596 928	596 928	
Charges constatées d'avance	108 489	108 489	
	3 046 274	2 493 252	553 023

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	383 571	383 571		
Emprunts bancaires (1)	6 022 047	1 145 709	2 996 055	1 880 284
Emprunts & dettes financières divers (2)	889 745	568 224	321 520	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 471 451	8 255 179		216 272
Dettes diverses	140 755	140 755		
Produits constatés d'avance				
	15 907 569	10 493 438	3 317 575	2 096 556

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	6 359
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 277 707
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 223 981
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	515 989

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	62 408 811	2 753 058	65 161 869
- Production vendue (biens)	48 445	1 180	49 625
- Production vendue (services)	849 666	40 142	889 807
	63 306 922	2 794 380	66 101 302

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	15
- Employés	168
	<u>196</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 273 523 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de transition énergétique,.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 270 232 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	14 200	36 000
Cession d'immobilisations financières	1 798	1 960
Provision pour investissements	-	22 979
Amendes et pénalités non déductibles	2 015	-
Subvention accordée à une filiale	16 250	-
Dotation exceptionnelle mise au rebut	1 387	-
Subvention contribution économie d'énergie à recevoir	-	73 202
	<u>35 650</u>	<u>134 142</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	216 272
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	216 272
	<u>432 544</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	561 896
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-104 027</u>
	457 869

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	234 213
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	252 333

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 6 022 047 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	125 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	979 970	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 39 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2014.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 631 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, de 1 000 € pour 30 ans, de 1 500 € pour 35 ans et de 2 000 € pour 40 ans.

Entreprise liées	MARTHOLD	OILDIST	PYRAMIDE
Participations		75 000	1 197 000
Créances rattachées à des participations		975 592	87 343
Créances diverses	188 327		
Autres créances d'exploitation			69
Provisions pour risques		8 200	
Emprunts et dettes financières divers	515 989		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 251	
Produits de participation			61 446
Intérêts et produits assimilés divers		586	1 534
Produits exceptionnels reprises sur provisions		16 000	
Charges financières	6 514		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 250	
Charges exceptionnelles dot. aux amort. et prov.		8 200	

Filiales & participation à plus de 50 %

S.C.I. PYRAMIDE
Argentan
Alençon 429 445 455

Capital	6 100
Capitaux propres autres que le capital	119 770
Quote-part du capital détenu	99.8%
Valeur brute des titres détenus	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	1 197 000
Prêts et avances consentis	87 343
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	64 082
Résultat du dernier exercice clos	61 881
Dividendes encaissés	61 446

Filiales & participation entre 10 & 50 %

S.A.R.L. OILDIST
Erlouze
Alençon 449 617 117

Capital	375 000
Capitaux propres autres que le capital	573 712
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	98 086
Cautions & avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 830 466
Résultat du dernier exercice clos	232 885
Dividendes encaissés	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 21/23 rue Pierre Bérégovoy - 61200 ARGENTAN
347 220 089 RCS ALENCON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 169 325,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 169 325,80 euros
Prélèvement d'une somme complémentaire sur le compte "autres réserves"	230 674,20 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 400 000,00 euros
A titre de dividendes	1 400 000,00 euros
Soit 1 400 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 800 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 397 200 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2013	1 306 000 €	1 000	2 612 €	1 303 388 €
31/03/2014	991 000 €	1 000	1 982 €	989 018 €
31/03/2015	1 500 000 €	1 000	3 000 €	1 497 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Franck ANDREU

